

## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal Du 29 OCTOBRE 2018

### Ordre du jour :

- Compte rendu du dernier conseil municipal
- Suppression du budget CCAS pour l'intégrer au budget principal de la commune
- Subventions aux associations
- Rapport d'activité 2017 de Veolia
- Choix d'un(e) délégué(e) pour la commission électorale
- Augmentation des tarifs des locatifs au camping à l'année à partir de 2019
- DM pour régulariser des écritures de 2012 et 2016
- Questions diverses

*L'an deux mil dix-huit, le vingt neuf octobre, le Conseil Municipal de St Michel De Chabrillanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, maire.*

*Date de convocation : 22/10/2018*

*Membres en exercice : 10; Présents : 06; Nombre de votants : 08*

*Etaient présents : Mme DE PALMA Joëlle, M. BALAYN Jean-Daniel, M. BRUN Gérard, M. BRUN Gilles, M. CAUSSE Rémi, M. LEBRE Gilles,*

*Procurations : Mme Nathalie AUFRAND à Mme Joëlle DE PALMA, et Mme Hélène FARHAT à M. Jean-Daniel BALAYN*

*Excusés : Mme Nathalie AUFRAND, Mme Hélène FARHAT, M. Vincent SAUDUBRAY*

*Secrétaire de séance : Mme Joëlle DE PALMA*

### **1 - COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### **2- CCAS**

Il est proposé de supprimer le budget annexe CCAS, et de l'intégrer au budget principal.  
Approuvé à l'unanimité

### **3- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

ADMR VAL D'EYRIEUX	70.00 euros
AIMERGENS	70.00 euros
ANCIENS COMBATTANTS ST MICHEL / ST MAURICE	70.00 euros
ASSOCIATION LA CHORALE LA VAGABONDE	70.00 euros
ASSOCIATION LES AMIS DE BEAUREGARD VERNOUX	70.00 euros
ASSOCIATION LES RETROUVAILLES	70.00 euros
ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE DE L'EYRIEUX	70.00 euros
ASSOS DES DONNEURS DE SANG VALLÉE DE L'EYRIEUX	70.00 euros
CENTRE D'ANIMATION NAUTIQUE	70.00 euros

EYRIEUX CANOË-KAYAK	70.00 euros
EYRIEUX SOLIDARITE	70.00 euros
FJEP ST MICHEL (SPECTACLE DE NOËL)	200.00 euros
FOYER SOCIO-ÉDUCATIF DU COLLÈGE DE L'EYRIEUX	70.00 euros
OCCE ST MICHEL (CADEAUX DE NOËL)	200.00 euros
UNRPA ST MICHEL / ST MAURICE	70.00 euros
<b>TOTAL</b>	<b>1310,00 euros</b>

Il est décidé que l'an prochain, une demande devra être envoyée à la mairie en début d'année.

#### **4- RAPPORT D'ACTIVITE 2017 VEOLIA**

Monsieur le Maire, rappelle qu'il convient d'approuver le rapport 2017 de Veolia. , il donne lecture des travaux réalisés sur la commune. (Réservoir Les Peyrets, conduites à Bel Air et Boucharnoux)

Approuvé à l'unanimité

#### **5- CHOIX D'UN DELEGUE POUR LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réforme des listes électorales entrera en application en 2019, un registre électoral unique est crée. Il convient donc de nommer un conseiller pour la commission de contrôle. M Rémi CAUSSE est nommé.

#### **6- AUGMENTATION DES TARIFS DES LOCATIFS AU CAMPING A L'ANNEE**

Monsieur le Maire rappelle que le rapport de la Région préconise une augmentation des tarifs des locatifs à l'année, car actuellement, le tarif est de 500 euros pour un mobil home et 400 euros pour un Bengali. Il propose de doubler ces sommes, en lissant l'augmentation sur 2 ans, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 750 euros et 1000 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un mobil home et 600 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 800 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un bengali.

M Rémi Causse et M Jean-Daniel BALAYN souhaitent attendre pour voter cette augmentation, car ils souhaitent que les saisonniers du camping qui sont propriétaires de leur mobil home aient une réduction sur les périodes travaillées au camping.

Etant donné que le mode de gestion du camping pour 2019 n'est pas encore défini, il est donc décidé d'attendre pour valider cette augmentation.

#### **7- DÉCISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un mail de la trésorerie nous demande de régulariser des écritures de 2012 et 2016.

Le budget 2018 ne permet pas de régulariser l'écriture de 2016, car les crédits ne sont pas inscrits au budget. Il convient donc de prendre une DM : article 10226 : + 1667 € et article 21318 : - 1667 €

#### **8- QUESTIONS DIVERSES**

- Proposition de fermeture de la mairie le samedi matin, car peu voir pas de fréquentation, de plus, la plus part du temps c'est pour un rendez vous avec M Le Maire, qui sera en retraite au 31/12/18 et donc sera disponible
- Lecture est faite de la lettre de M. HAGNERE Aurélien, M. WATEL Pascal et M. VUILLEMENOT Arnaud, qui ont voulu faire le bilan sur les 2 années passées.

La séance est levée à 20h30 en raison de la neige